

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 26 janvier 2023 à 10h00
« Effet Noria »

Document n° 2
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Évolution de la pension de retraite moyenne par année et contribution de
l'effet Noria**

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Évolution de la pension de retraite moyenne par année et contribution de l'effet Noria

Sur la période 2004-2020, les pensions moyennes tous régimes des retraités augmentent malgré un ralentissement observé ces dernières années. Cette progression est tirée par les revalorisations annuelles et par l'effet du renouvellement de la population des retraités, appelé effet « Noria ». Ce document analyse ces évolutions en décomposant les différents facteurs en jeu. Dans une première partie, les évolutions sur la période considérée seront présentées, les deuxième, troisième et quatrième parties se focalisant sur les différents facteurs explicatifs.

Encadré méthodologique

Les résultats sont obtenus à partir du modèle ANCETRE de la DREES. Ce modèle de microsimulation fait évoluer les données disponibles entre deux EIR pour se caler sur les agrégats des régimes fournis dans le cadre de l'EACR. À ce titre, les données sont une estimation obtenue à partir de calages sur marges. Elles peuvent donc être révisées, marginalement, d'une année sur l'autre et ne sauraient être appréciées de façon trop précise, notamment en ce qui concerne les données sur les flux.

ANCETRE – [Actualisation annuelle par calage pour l'estimation tous régimes des effectifs de retraités](#). Ce modèle permet d'estimer annuellement les différentes grandeurs du système de retraite : le nombre de retraités tous régimes, le montant moyen des pensions, les effectifs de nouveaux retraités, etc. Il articule les données agrégées des régimes renseignés dans l'EACR (enquête annuelle auprès des caisses de retraite) et les données individuelles de l'EIR (échantillon interrégimes de retraités).

L'EIR – [Échantillon interrégimes de retraités](#), est un panel qui permet d'observer l'évolution du nombre et de la composition des retraités, de décrire les conditions de départ à la retraite et de reconstituer le montant moyen de pension par retraité tous régimes.

L'EACR – [Enquête annuelle auprès des caisses de retraite](#), recueille des données sur les retraités (effectifs, pensions versées, conditions de liquidation des droits) des caisses de retraite légalement obligatoires ainsi que sur les bénéficiaires de pensions d'invalidité et d'incapacité permanente.

1. Des effectifs de retraités et des pensions moyennes en augmentation entre 2004 et 2020 malgré un ralentissement de leur progression

1.1 Des effectifs de retraités en augmentation malgré un ralentissement de leur progression

Après une augmentation moyenne de 2,6 % entre 2005 et 2010, les effectifs de retraités de droit direct progressent plus lentement, passant de 15,3 millions en 2011 à 16,9 millions en 2020 soit un rythme de croissance annuel moyen de 1,1 % (Figures 1.a et 1.b). Les effectifs de femmes retraitées progressent plus vite que ceux des hommes en raison de l'augmentation de leur participation au marché du travail : + 36 % entre 2004 et 2020 contre + 25 % pour les hommes sur la même période.

L'évolution des effectifs de retraités, entre deux années, dépend du nombre de nouveaux retraités et de retraités décédés¹. Les effectifs de nouveaux retraités fluctuent au fil des années (Figures 2.a et 2.b). Deux principaux facteurs peuvent expliquer ces fluctuations : la taille des générations arrivant à l'âge de la retraite et les dernières réformes des retraites. La création du dispositif de départ en retraite anticipée, prévu par la réforme des retraites de 2003, a généré une augmentation du nombre de nouveaux retraités entre 2005 et 2008. En 2009, les conditions d'accès au dispositif ont été révisées entraînant une baisse des départs à la retraite. Enfin, l'assouplissement des conditions requises pour bénéficier de ce dispositif en 2012 et 2014 ont pour conséquence une augmentation du nombre de retraités ces années. Parallèlement, en 2010, les décalages progressifs de l'âge légal de départ à la retraite et d'annulation de la décote génèrent des fluctuations de effectifs de nouveaux retraités : baisse en 2011, 2012, 2014 et 2015 puis augmentation en 2016².

La taille des générations joue également sur les effectifs de nouveaux retraités. De 2006 à 2011, l'arrivée à la retraite des générations du baby-boom participe à l'augmentation des effectifs de nouveaux retraités. En 2011 et 2012, 2014 et 2015, l'arrivée à l'âge de la retraite des générations 1951 et 1953, moins nombreuses, influe à la baisse sur les effectifs de nouveaux retraités

¹ Voir à ce sujet la [fiche 1](#) et la [fiche 3](#) du Panorama de la DREES, « Les retraités et les retraites – édition 2022 ».

² Ces variations sont liées au nombre de personnes atteignant l'âge légal d'ouverture des droits et d'annulation de la décote une année donnée. Voir à ce sujet la [fiche 3](#) du Panorama de la DREES, « Les retraités et les retraites – édition 2022 ».

Figure 1 – Effectifs de retraités

Figure 1.a – Effectifs au 31/12 de l'année, en milliers

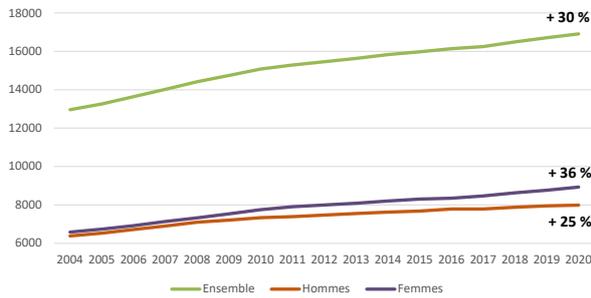
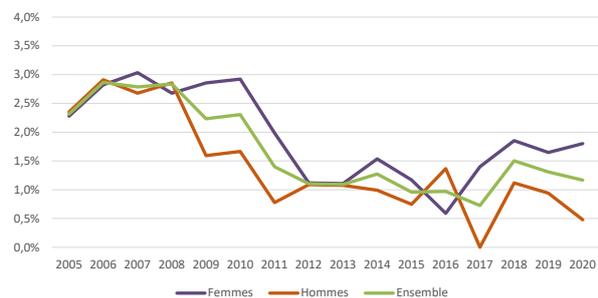


Figure 1.b – Évolution annuelle



Source : DREES, EACR.

Figure 2 – Effectifs de nouveaux retraités

Figure 2.a – Effectifs en milliers

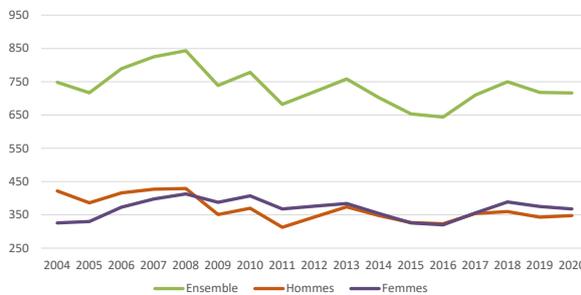
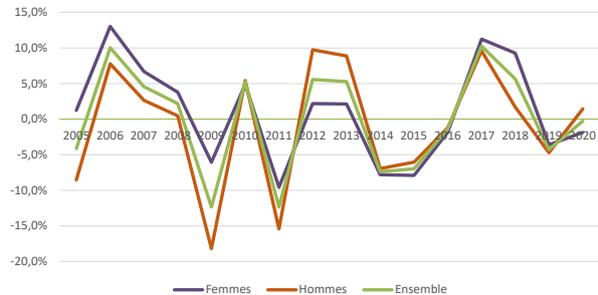


Figure 2.b – Évolution annuelle



Source : DREES, EACR.

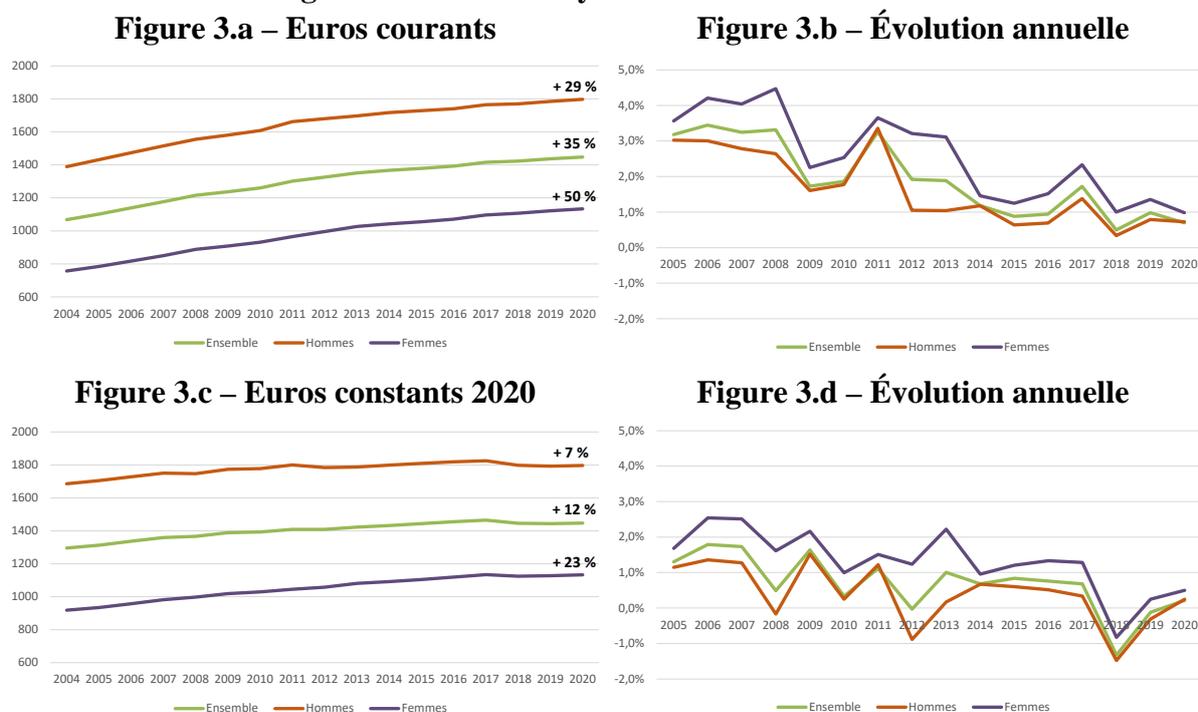
L'impact de l'arrivée de ces nouveaux retraités sur la pension moyenne de l'ensemble des retraités va dépendre de l'importance relative de ces derniers et de leur carrière. Les départs à la retraite des générations importantes issues du baby-boom jouent significativement sur la pension moyenne des retraités en stock car ils bénéficient de montants de pensions supérieurs à leurs aînés.

1.2 Des pensions moyennes en augmentation malgré un ralentissement de leur progression

Les pensions moyennes de droit direct augmentent depuis plusieurs années passant de 1068 euros en 2004 à 1447 euros en 2020, euros courants, soit une augmentation de 35 % entre ces deux années, correspondant à un taux de croissance annuel moyen de 1,92 % (Figures 3.a et 3.b). En euros constants, l'augmentation est plus faible, de l'ordre de 12 % entre 2004 et 2020, soit une augmentation annuelle moyenne de 0,69 % (Figures 3.c et 3.d). Le montant moyen des pensions augmente davantage pour les femmes sur la période (+ 23 % entre 2004 et 2020, en euros constants) avec un rythme annuel moyen de 1,32 % contre 0,40 % pour les hommes. Si l'écart de pension des femmes par rapport aux hommes se resserre au fil des années, en lien avec l'amélioration des carrières des femmes, il reste cependant significatif, la pension des femmes représentant 63 % de la pension des hommes en 2020 contre 54 % en 2004.

L'augmentation de la pension moyenne de droit propre, tous régimes confondus, ralentit depuis 2014 (rythme de croissance annuel moyen de 1,04 % entre 2004 et 2013 contre 0,17 % entre 2014 et 2020, euros constants), en lien avec la montée en charge des réformes des retraites engagées depuis 20 ans, qui freinent l'évolution des pensions³ et avec les moindres revalorisations des pensions de retraite par rapport à l'inflation⁴.

Figure 3 – Pension moyenne brute de droit direct



Source : DREES, EACR.

L'évolution annuelle de la pension moyenne résulte de la combinaison de deux facteurs : l'évolution du montant des pensions des retraités déjà présents l'année précédente et le renouvellement de la population de ces derniers. En effet, l'évolution de la pension moyenne entre deux années, N et N+1, peut être décomposée de la manière suivante :

$$\frac{PM_{(N)}}{PM_{(N-1)}} = \frac{PM_{(N)}^{pp}}{PM_{(N-1)}^{pp}} \times \frac{PM_{(N)}}{PM_{(N)}^{pp}} \times \frac{PM_{(N-1)}^{pp}}{PM_{(N-1)}}$$

Avec $PM_{(N)}$ la pension moyenne de l'ensemble des retraités l'année N,
 $PM_{(N-1)}$ la pension moyenne de l'ensemble des retraités l'année N-1,
 $PM_{(N)}^{pp}$ la pension moyenne de l'année N des retraités présents en N-1 et N,
 $PM_{(N-1)}^{pp}$ la pension moyenne de l'année N-1 des retraités présents en N-1 et N.

³ Voir à ce sujet la [séance du COR du 14 décembre 2016](#).

⁴ Depuis 2014, les taux de revalorisation des régimes de base sont plus faibles que sur la période précédente. Ils sont gelés en 2014 et 2016 (l'application des règles conduisant à une absence de revalorisation), et en 2018, en lien avec le décalage de la date de revalorisation. En 2019 et 2020, les pensions de base sont sous-indexées. Dans les régimes complémentaires, la valeur du point est gelée de 2014 à 2017 et sous-revalorisée en 2018, 2019 et 2020. Voir à ce sujet la [fiche 4 du Panorama de la DREES](#), « Les retraités et les retraites – édition 2022 » et l'Annexe 2.

En convertissant cette formule en taux de croissance, l'expression suivante est obtenue, et les effets de chacun des facteurs s'additionnent⁵ :

$$\frac{\widehat{PM}_{(N)}}{PM_{(N-1)}} = \underbrace{\frac{PM_{(N)}^{pp}}{PM_{(N-1)}^{pp}}}_{\text{Effet revalorisation}} + \underbrace{\frac{PM_{(N)}}{PM_{(N)}^{pp}}}_{\text{Effet des entrants}} + \underbrace{\frac{PM_{(N-1)}^{pp}}{PM_{(N-1)}}}_{\text{Effet des sortants}}$$

Effet revalorisation	Effet des entrants	Effet des sortants
----------------------	--------------------	--------------------

Effet « Noria » /effet renouvellement
--

Le premier facteur est lié à la revalorisation des pensions et à leurs révisions potentielles⁶. Le deuxième facteur, appelé effet « Noria », ou effet de renouvellement, se décompose en deux effets. L'effet des nouveaux retraités, les « entrants », ayant généralement des montants de pensions plus élevés en raison de carrières plus favorables, et l'effet des retraités décédés, les « sortants », percevant des pensions généralement plus faibles que celles de l'ensemble des retraités.

2. Les pensions moyennes des retraités présents/présents⁷ progressent sous l'effet des revalorisations de pension

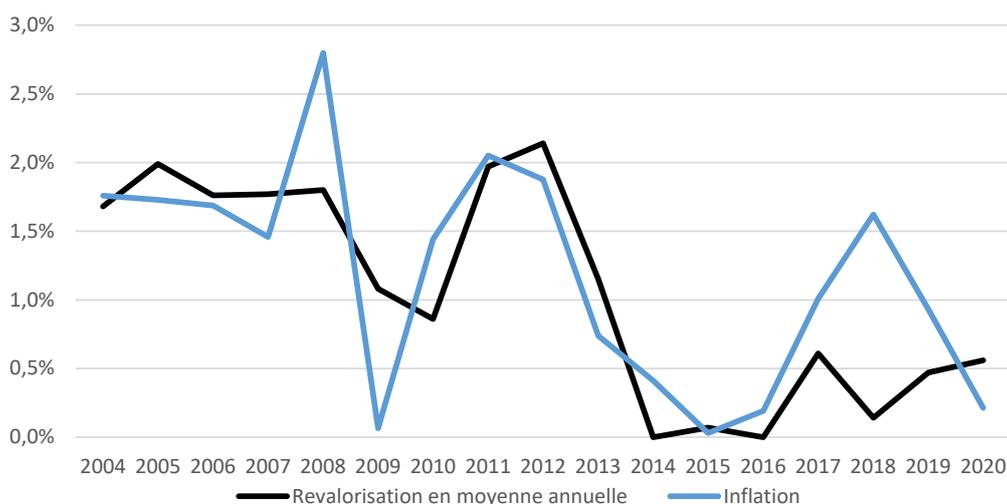
Chaque année, les individus déjà retraités voient leur pension de retraite augmenter sous l'effet des revalorisations réglementaires. Elles augmentent en fonction de l'évolution des prix à la consommation hors tabac. Ces augmentations ont fluctué au cours de la période étudiée, tant en termes de calendrier que de mode de calcul (Annexe 2). Ces dernières années, les pensions de retraite connaissent une moindre revalorisation par rapport à l'inflation. Depuis 2014, les taux de revalorisation des régimes de base sont, en effet, plus faibles que sur la période précédente (Figure 4). Ils sont gelés en 2014 et 2016 (l'application des règles conduisant à une absence de revalorisation), et en 2018, en lien avec le décalage de la date de revalorisation. En 2019 et 2020, les pensions de base sont sous-indexées. Dans les régimes complémentaires, la valeur du point est gelée de 2014 à 2017 et sous-revalorisée en 2018, 2019 et 2020.

⁵ Cette formule est utilisée dans l'ensemble du document.

⁶ Certains retraités voient leur pension évoluer en raison de l'acquisition de nouveaux droits (retraite progressive par exemple) ou en raison de la révision de leurs anciens droits (majoration tierce personne pour les retraités du régime général par exemple) mais ces effets sont négligeables sur le montant de la pension moyenne de l'ensemble des retraités.

⁷ Retraités présents en N et N-1.

Figure 4 – Revalorisation des pensions et inflation hors tabac



Source : DREES, législation, calculs SG-COR.

Note : Revalorisation des pensions en moyenne annuelle au 31/12 de l'année – tous régimes.

L'effet revalorisation peut être décomposé en un effet évolution des prix et un effet évolution de la pension moyenne déflatée des prix :

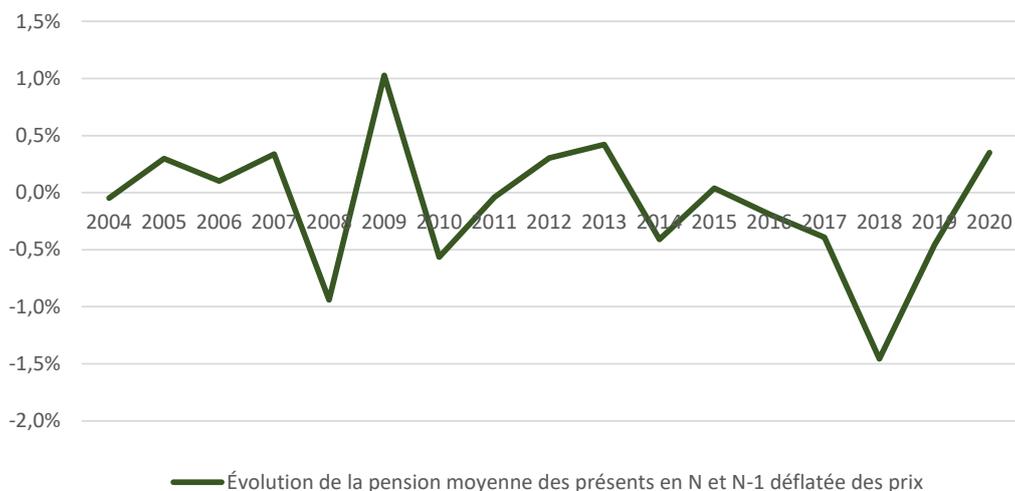
$$\frac{PM_{(N)}^{pp}}{PM_{(N-1)}^{pp}} = \underbrace{\frac{Prix_{(N)}}{Prix_{(N-1)}}}_{\text{Évolution des prix}} \times \underbrace{\frac{PM_{(N)}^{pp}}{Prix_{(N)}}}_{\text{Pension moyenne en N des présents en N et N-1}} \times \underbrace{\frac{Prix_{(N-1)}}{PM_{(N-1)}^{pp}}}_{\text{Pension moyenne en N-1 des présents en N et N-1}}$$

Évolution des prix
Pension moyenne en N des présents en N et N-1
Pension moyenne en N-1 des présents en N et N-1

Évolution de la pension moyenne des présents-présents entre N-1 et N déflatée des prix

Sur la période 2004 à 2020, les prix à la consommation, hors tabac, ont augmenté de 1,2 % en moyenne par an avec une tendance à la baisse sur l'ensemble de la période, expliquant cette même tendance observée pour l'évolution des revalorisations de pension (Figure 4). L'évolution de la pension des retraités présents deux années consécutives, déflatée des prix, suit celle de l'inflation sur la période 2004-2015, en dehors de l'année 2008 en lien avec le décalage temporel des revalorisations par rapport à l'inflation, qui est rattrapé en 2009. À partir de 2016, les pensions de retraite apparaissent globalement sous-indexées (Figure 5).

Figure 5 – Évolution de la pension moyenne des retraités présents en N et N-1 déflatée des prix



Source : DREES, Insee, calculs SG-COR.

Note : l'évolution de la pension moyenne des présents en N et N-1, déflatée des prix, est calculée en rapportant la pension des présents en N et N-1 l'année N/IPC de l'année N à celle de l'année N-1/IPC de l'année N-1.

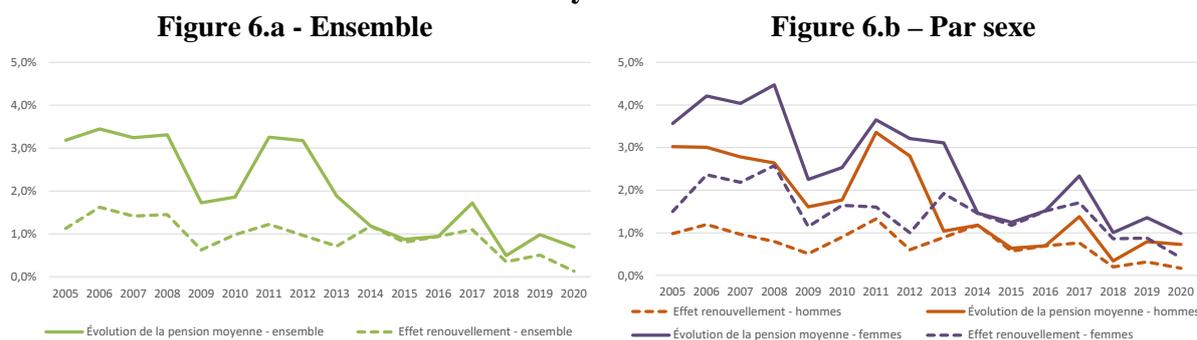
3. Un impact différencié du renouvellement de la population des retraités sur la pension moyenne selon le sexe

Outre l'effet de revalorisation des pensions, la hausse de la pension moyenne s'explique, également, par une modification de la composition de la population des retraités, c'est-à-dire par son renouvellement, appelé effet « Noria ». Cet effet s'explique par le fait que, d'une part, les nouveaux retraités (les « entrants ») perçoivent des pensions généralement plus élevées, en raison de l'amélioration de leurs carrières, et que, de l'autre, les pensions des retraités qui décèdent en cours d'année (les « sortants ») sont plus faibles que celles des retraités plus jeunes. Cet effet « Noria » vient tirer vers le haut la pension moyenne du stock de l'ensemble des retraités.

3.1 Un impact positif du flux « d'entrants » et de « sortants » sur le niveau de la pension moyenne

L'effet conjoint des « entrants » et des « sortants » s'est traduit par une augmentation globale de la pension, en moyenne, de 0,95 % sur la période 2005-2020 (Figure 6.a). Il est plus important pour les femmes que pour les hommes, s'établissant respectivement à 1,5 % et 0,75 % en moyenne annuelle (Figure 6.b). L'évolution de la pension moyenne des femmes, plus dynamique sur la période que celle des hommes s'explique donc par cet effet renouvellement qui est plus important pour ces dernières. Entre 2005 et 2020 une tendance à la baisse de l'effet « Noria » est observée.

Figure 6 – Effet conjoint des « entrants » et « sortants » sur l'évolution de la pension moyenne



Source : DREES, calculs SG-COR

3.2 L'impact des « sortants » est plus fort que celui des « entrants » et varie selon le sexe

L'effet du renouvellement de la population des retraités, sur l'évolution de la pension moyenne, est essentiellement porté par les retraités « sortants », ces derniers contribuant à l'augmentation de la pension moyenne de l'ordre de 0,9 % en moyenne sur la période 2005-2020 contre 0,04 % pour les « entrants »⁸ (Figure 7.a). En d'autres termes, par rapport à la pension moyenne, les retraités « sortants » ont des pensions bien plus faibles alors que les nouveaux retraités, les « entrants », n'ont que des pensions légèrement plus élevées.

L'impact des « sortants » est très proche pour les hommes et les femmes, respectivement de l'ordre de 0,93 % et 1,06 % en moyenne (Figure 7.b).

L'impact des « entrants » diffère, lui, selon le sexe. Le flux des nouvelles retraitées vient augmenter la pension moyenne de l'ensemble du stock (de l'ordre de 0,44 % en moyenne) avec une légère tendance à la baisse au fil des années en lien avec la réduction de l'impact positif de l'amélioration des carrières des femmes sur les pensions moyennes. Pour les hommes, l'impact des « entrants » est relativement stable sur l'ensemble de la période considérée mais agit négativement sur l'évolution de la pension moyenne (-0,24 % en moyenne)⁹. Les nouveaux hommes retraités ont une pension moyenne inférieure à celle des retraités plus anciens. Cet impact est lié à la baisse des carrières complètes chez les hommes au fil des générations et à la réduction des carrières très longues permettant aux polypensionnés de valider davantage qu'une carrière complète et donc de bénéficier d'une pension plus élevée¹⁰. La baisse du rendement

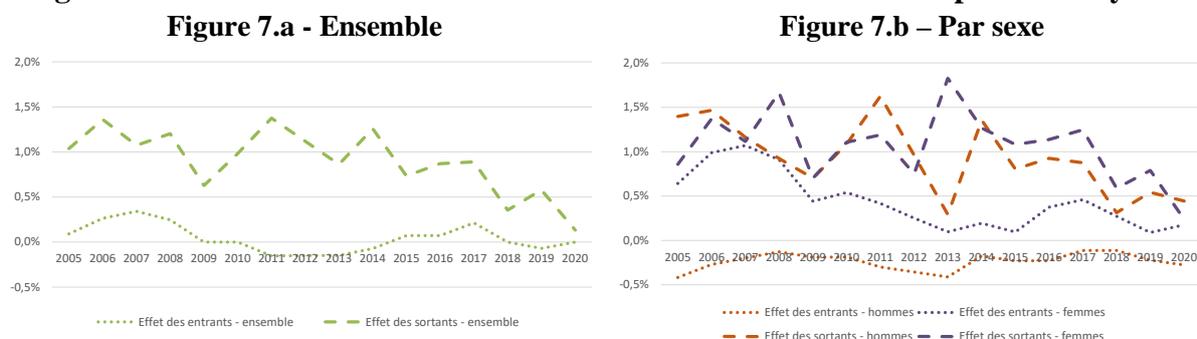
⁸ Cet effet s'observe dans le régime de retraite des fonctionnaires de l'État (SRE) et dans le régime complémentaire des salariés du privé (AGIRC-ARRCO). Pour les trois autres régimes étudiés : le régime de base des salariés du privé (CNAV), celui des agents contractuels non-titulaires de la fonction publique (IRCANTEC) et celui de la fonction publique territoriale et hospitalière (CNRACL), l'impact des « entrants » l'emporte sur celui des « sortants ». Voir en Annexe 1 et les documents n° 5 à 10 de la séance.

⁹ Ceci s'observe particulièrement à l'AGIRC-ARRCO, l'effet négatif des « entrants » étant juste compensé par celui des « sortants » jusqu'en 2016, au SRE sur la période 2016-2018 et à la CNRACL en raison notamment de la baisse du coefficient de proratisation en lien avec l'augmentation de la durée d'assurance requise pour le taux plein et du passage de 15 à 2 ans de la condition de service pour bénéficier d'une pension de fonctionnaire. Voir en Annexe 1 et les documents n° 5 à 10 de la séance.

¹⁰ Voir à ce sujet le document n° 3 de la séance.

instantané du régime complémentaire AGIRC-ARRCO et le gel d'indice des fonctionnaires viennent renforcer cette tendance à la baisse. Au global, pour les hommes, l'impact des « sortants » sur la pension moyenne est plus fort que celui des « entrants », et vient donc compenser son effet négatif.

Figure 7 – Effet des « entrants » et « sortants » sur l'évolution de la pension moyenne



Source : DREES, calculs SG-COR

L'importance de l'effet « Noria » diffère selon les régimes de retraite considérés et son impact sur la pension moyenne tous régimes dépend du poids de chacun d'entre eux dans l'ensemble des retraites. La décomposition de chacun des effets contribuant aux variations de l'évolution de la pension moyenne est présentée, régime par régime, dans les documents n° 5 à 10 de la séance et résumée en Annexe 1.

4. Au global, sur la période 2005-2020, l'effet des revalorisations est proche de l'effet renouvellement même si des différences subsistent selon le sexe

En moyenne, sur l'ensemble de la période, l'effet des revalorisations est proche de celui du renouvellement de la population des retraités, bien que légèrement supérieur : 1,04 % en moyenne pour les revalorisations contre 0,95 % pour le renouvellement (réparti en 0,04 % pour les « entrants » et 0,90 % pour les « sortants », Tableau 1 et Figure 8). L'effet renouvellement des retraités est plus important pour les femmes que pour les hommes, respectivement 1,50 % et 0,75 % en moyenne, essentiellement en raison de l'impact des « entrants ». Si ce dernier vient baisser la pension moyenne du stock d'hommes retraités (-0,24 % en moyenne), l'impact des « sortants » vient plus que compenser cette baisse. Au global, l'effet renouvellement est positif pour les hommes et les femmes.

Tableau 1 – Décomposition de l'évolution de la pension moyenne en moyenne annuelle sur la période 2005-2020

Évolutions en moyenne annuelle 2005-2020					
	Évolution de la pension moyenne	Effet "revalorisations"	Effet "renouvellement" / Effet "Noria"	dont effet "entrants"	dont effet "sortants"
Hommes	1,74%	1,04%	0,75%	-0,24%	0,93%
Femmes	2,56%		1,50%	0,44%	1,06%
Ensemble	2,00%		0,95%	0,04%	0,90%

Source : DREES, calculs SG-COR

Figure 8 – Décomposition de l'évolution des pensions moyennes de 2005 à 2020 selon les différents composants

Figure 8.a – Ensemble

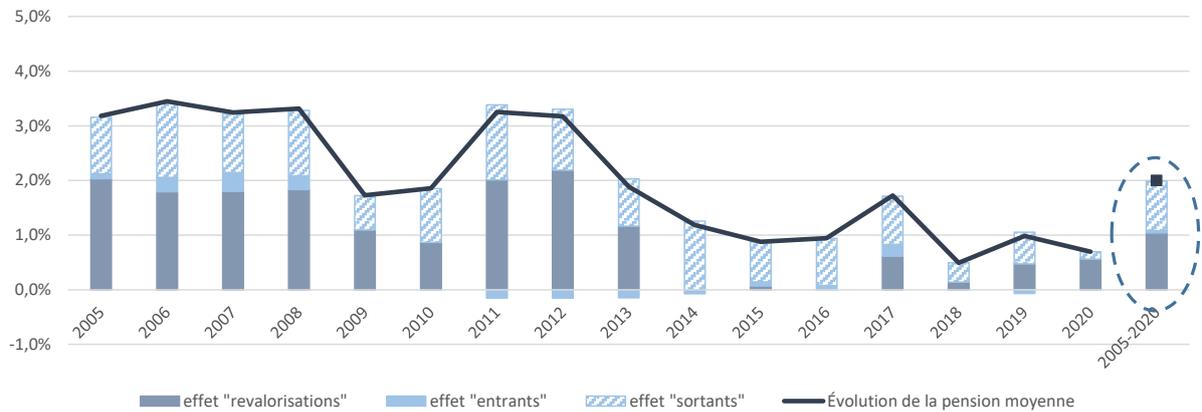


Figure 8.b – Hommes

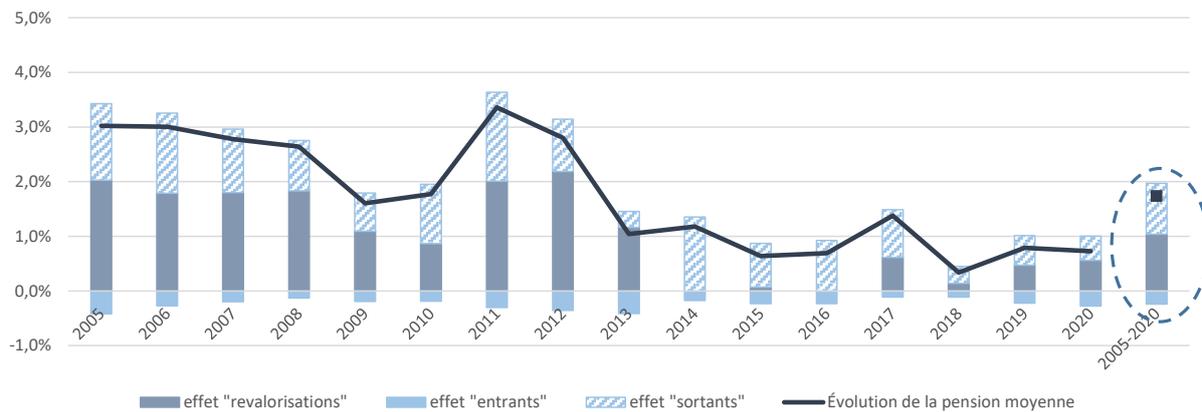
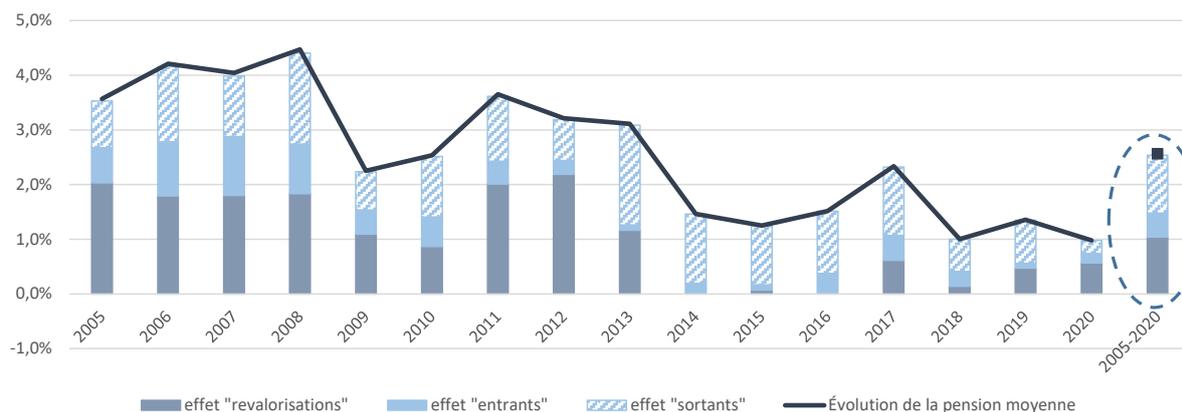


Figure 8.c – Femmes



Source : DREES, calculs SG-COR

5. Conclusion

La pension moyenne de l'ensemble des retraités des régimes de retraite français augmente au fil des années malgré un ralentissement observé sur les dernières années. L'évolution des pensions de retraite des femmes est plus dynamique que celle des hommes, en lien avec l'amélioration des carrières de ces dernières. L'évolution observée résulte de la conjonction de plusieurs facteurs. Tout d'abord, les pensions progressent sous l'effet des revalorisations annuelles des pensions déjà perçues les années précédentes, mais également sous l'effet du renouvellement des retraités, appelé « effet Noria ». Les pensions des nouveaux retraités sont en effet, au global tous sexes confondus, plus élevées que celles des retraités déjà présents dans le stock et les pensions de ceux qui décèdent en cours d'année plus faibles que celles des nouveaux retraités. Ce phénomène s'observe bien chez les femmes, l'impact des retraitées décédées est, néanmoins plus élevé que celui du flux de nouvelles retraitées. Pour les hommes, sur l'ensemble de la période, les pensions des nouveaux retraités sont systématiquement plus faibles que les pensions des retraités déjà présents dans le stock. L'impact des « sortants » vient néanmoins compenser cet impact négatif. Au global, l'effet du renouvellement des hommes retraités reste donc positif sur l'évolution de la pension moyenne.

Cette analyse porte sur l'ensemble des retraités des régimes de retraite français. Une étude plus détaillée, par régime, permet de montrer des effets de structure différents. L'évolution de la pension moyenne s'explique principalement par la revalorisation des pensions pour les retraités du secteur privé (Cnav et Agirc-Arrco), de la fonction publique de l'État (SRE) et de la fonction publique territoriale et hospitalière (CNRACL) alors qu'elle est essentiellement tirée vers la hausse, pour les retraités contractuels de la fonction publique (Ircantec), par l'effet de renouvellement de la population des retraités. Si l'effet « Noria » reste positif pour l'ensemble des régimes étudiés, l'impact des « entrants » et des « sortants » varie selon le régime et, au sein de chaque régime, selon le sexe. À la Cnav, Ircantec et CNRACL, les « entrants » et « sortants » ont un impact positif sur l'évolution de la pension moyenne¹¹ et l'impact des

¹¹ Les « entrants » ont des pensions, en moyenne, plus élevées que celles de l'ensemble des retraités et les « sortants » des pensions plus faibles.

« entrants » est plus important que celui des « sortants » avec une tendance à la baisse de cet effet en lien notamment avec l'augmentation de la durée requise pour l'obtention du taux plein, le durcissement des conditions de départ en retraite anticipée, le passage de 15 à 2 ans de la condition de service pour bénéficier d'une pension de fonctionnaire et la réduction des carrières très longues. À l'Agirc-Arrco, l'impact des « entrants » est négatif, les nouveaux retraités ayant, en moyenne, des pensions plus faibles en raison de la baisse du rendement du régime. Celui des « sortants » est positif et vient compenser l'impact négatif des « entrants » jusqu'en 2016. Au SRE, l'impact des « sortants » et des « entrants » est positif, les derniers ayant un impact légèrement plus faible mais qui tend à augmenter au fil des années. Ces analyses sont présentées dans les documents n° 5 à 10 de la séance.

L'analyse de l'évolution des pensions moyennes par année comporte des limites. En effet, elle est fortement dépendante des effets de composition démographique (taille des cohortes arrivant à l'âge de la retraite) et de la montée en charge des réformes appliquées, généralement, selon l'année de naissance des assurés. Une approche par génération permet de prendre en compte ces objections (document n° 3).

Annexe 1 – Décomposition de l'évolution de la pension moyenne par régime

L'importance de « l'effet Noria » diffère selon les régimes de retraite considérés¹² et son impact sur la pension moyenne tous régimes dépend du poids de chacun d'entre eux dans l'ensemble des retraites.

Pour les retraités de la Cnav, qui représentent en moyenne 80 % des retraités tous régimes confondus, la hausse de la pension moyenne entre 2005 et 2019 est plus liée aux « entrants » (qui ont des pensions moyennes plus élevées que l'ensemble des retraités) qu'aux « sortants » (qui ont des pensions plus faibles). Toutefois, l'impact des « entrants » a tendance à diminuer entre le début et la fin de période, tandis que celui des « sortants » reste relativement stable (Figure A1.a). Au sein de cette période, les variations de la pension des nouveaux retraités d'une année sur l'autre sont liées à des effets de structure induits par les réformes des retraites. Les ralentissements de 2009 et 2011 s'expliquant, d'une part, par la réduction de la part des départs au titre des retraites anticipées suite au durcissement des conditions d'accès et de ceux au titre de la durée d'assurance pour le taux plein et, de l'autre, par l'augmentation des départs à l'âge d'annulation de la décote et avec décote suite au décalage de l'âge légal de départ à la retraite introduit par la réforme de 2010.

L'effet « Noria » est quasiment nul pour les retraités de l'AGIRC-ARRCO sur la période 2001 à 2016, l'impact négatif des « entrants », ayant des pensions plus faibles que le stock des retraités, liés à la baisse du rendement du régime étant compensé par l'impact positif des « sortants », qui perçoivent des pensions plus faibles (Figure A1.b). À partir de 2017, l'impact des « sortants » ne compense plus l'impact négatif des « entrants », générant une baisse de la pension moyenne jusque 2020.

Pour les retraités civils de la fonction publique de l'État, qui représentent en moyenne 10 % des retraités tous régimes confondus, l'effet « Noria » est positif sur la période 2016-2021 (Figure A1.c). L'impact positif des « entrants » est plus faible que celui des « sortants »¹³ mais son effet tend à augmenter au fil des ans, les nouveaux retraités bénéficiant d'un meilleur indice à la liquidation.

Pour les retraités de la CNRACL, qui représentent en moyenne 6 % des retraités tous régimes confondus sur la période 2005 à 2020, l'impact légèrement positif des « entrants », dans les premières années, s'amenuise et devient proche de zéro, voire négatif (Figure A1.d). L'impact des sortants est encore plus faible, bien que toujours positif sur la période. L'effet du passage de la condition de 15 années à 2 années pour bénéficier d'une pension à la CNRACL a entraîné une modification de structure des nouveaux retraités, la part croissante des pensions liquidées avec des durées inférieures à 15 ans joue à la baisse sur la pension moyenne. De plus, la montée

¹² La décomposition de chacun des effets contribuant aux variations de l'évolution de la pension moyenne est présentée, régime par régime, dans les documents n° 5 à 10 de la séance. Un tableau synthétisant l'ensemble des résultats est également présenté en Annexe 1.

¹³ Les « entrants » et « sortants » jouent, conjointement, positivement sur l'évolution de la pension moyenne, les premiers percevant des pensions plus élevées et les seconds des pensions plus faibles. L'effet des « entrants » est toutefois plus important que celui des « sortants ».

en charge, tardive de la décote et la stagnation de la surcote expliquent une partie de l'érosion de la pension des entrants. Enfin, la hausse significative de la durée d'assurance requise pour le taux plein a un rôle important dans la baisse de la pension des nouveaux retraités via le coefficient de proratisation.

Pour les retraités de l'Ircantec, qui représentent en moyenne 10 % des retraités tous régimes confondus, l'impact des « entrants » est systématiquement plus important que celui des « sortants » sur la période 2006 à 2018 (Figure A1.e). À partir de 2019 l'impact des « entrants » s'amenuise en raison de la baisse de la durée de carrière observée notamment chez les hommes.

Figure A1– Effet des « entrants » et « sortants » sur l'évolution de la pension moyenne¹⁴

Figure A1.a – CNAV

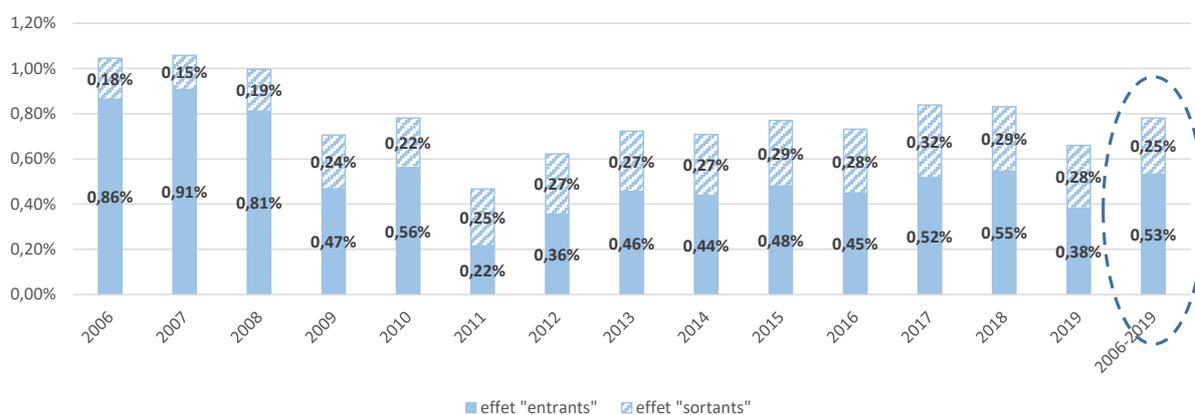
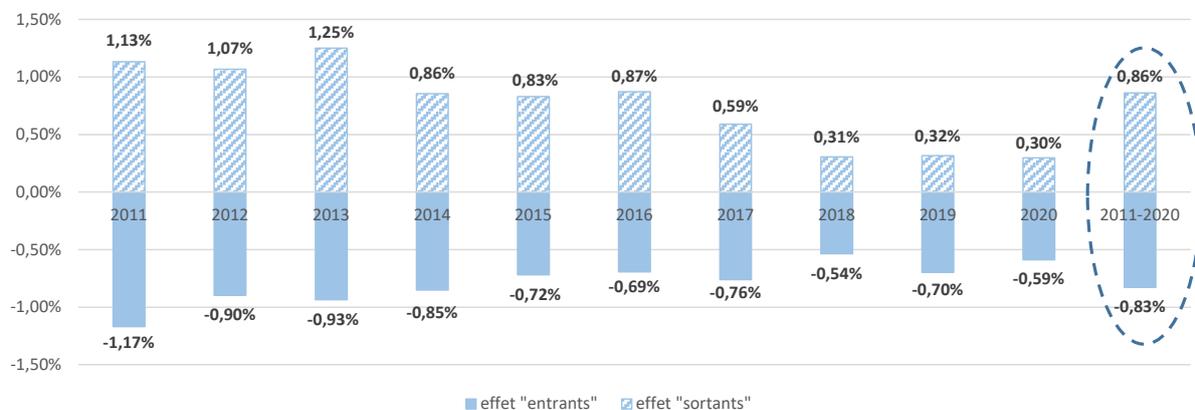


Figure A1.b – AGIRC-ARRCO



¹⁴ La profondeur historique varie selon les régimes compte tenu de la disponibilité des données.

Figure A1.c – SRE civils

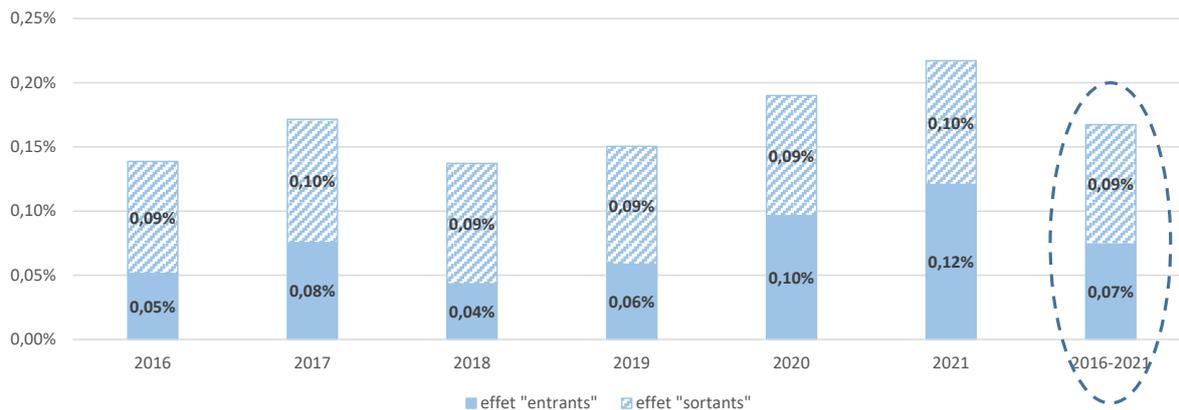


Figure A1.d – CNRACL

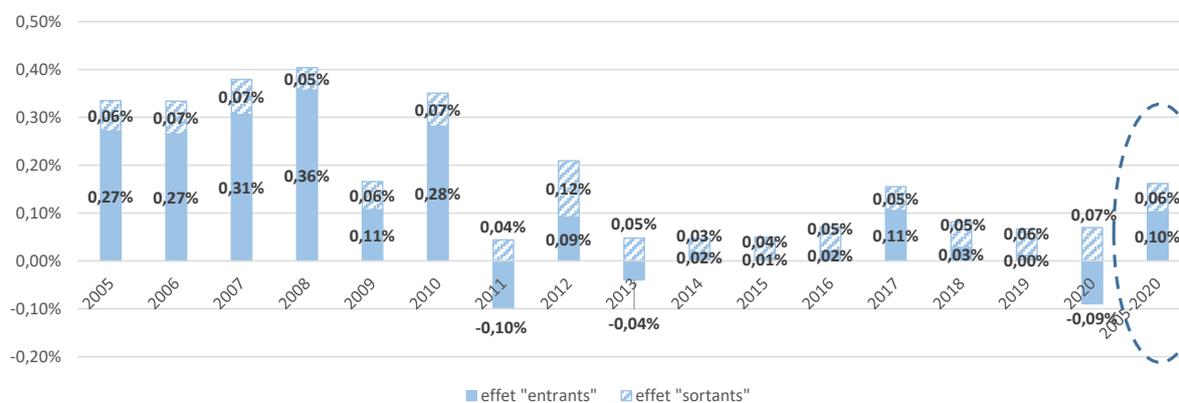
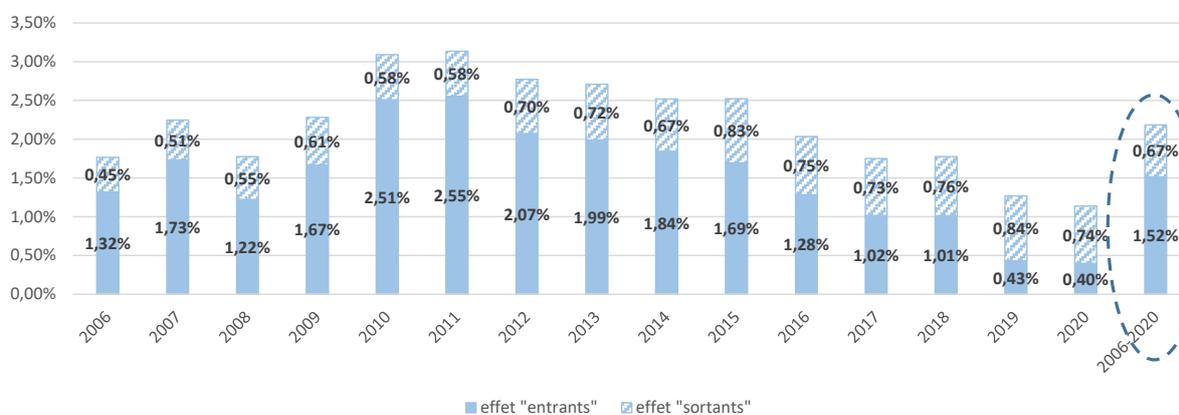


Figure A1.e – IRCANTEC



Source : CNAV, AGIRC-ARRCO, SRE, CNRACL, IRCANTEC

Tableau A1 – Décomposition de l'évolution de la pension moyenne par régime et par sexe

Tableau A1.a – Tous régimes

	Revalorisation	Entrants	Sortants
Hommes	+	-	+
		effet des entrants < effet des sortants	
Femmes	+	+	+
		effet des entrants < effet des sortants	
Ensemble	+	+	+
		- de 2011 à 2014 et en 2019 effet des entrants < effet des sortants	
Effet renouvellement plus important pour les femmes que pour les hommes Effet renouvellement plus important que l'effet revalorisation, pour les femmes, moins important pour les hommes			

Tableau A1.a – CNAV – 2006-2019

	Revalorisation	Entrants	Sortants
Hommes	+	+	+
		effet des entrants > effet des sortants	
Femmes	+	+	+
		effet des entrants > effet des sortants	
Ensemble	+	+	+
		effet des entrants > effet des sortants	
Effet renouvellement plus important pour les femmes que pour les hommes Effet revalorisation plus important que l'effet renouvellement			

Tableau A1.a – AGIRC-ARRCO – 2011-2020

	Revalorisation	Entrants	Sortants
Hommes	+	-	+
		effet des entrants < effet des sortants	
Femmes	+	- en 2011, 2012, 2014, 2019 et 2020 + les autres années	+
		effet des entrants < effet des sortants	
Ensemble	+	-	+
		effet des entrants < effet des sortants	
Effet renouvellement plus important pour les femmes que pour les hommes, mais effet négatif des entrants beaucoup plus fort pour les hommes que pour les femmes Effet revalorisation plus important que l'effet renouvellement pour les hommes, moins important pour les femmes			

Tableau A1.a – SRE civils – 2006-2021

	Revalorisation	Entrants	Sortants
Hommes	+	- de 2016 à 2018 + à partir de 2019	+
		effet des entrants < effet des sortants	
Femmes	+	+	+
		effet des entrants < effet des sortants	
Ensemble	+	+	+
		effet des entrants < effet des sortants	
Effet renouvellement plus important pour les femmes que pour les hommes Effet revalorisation plus important que l'effet renouvellement, quel que soit le sexe			

Tableau A1.a – CNRACL – 2005-2020

	Revalorisation	Entrants	Sortants
Hommes	+	- + en 2005, 2007, 2010	+
		effet des entrants < effet des sortants	
Femmes	+	+	+
		- en 2011, 2020 effet des entrants > effet des sortants	
Ensemble	+	+	+
		- en 2011 et 2020 effet des entrants > effet des sortants	
Effet renouvellement plus important pour les femmes que pour les hommes, effet des sortants plus important pour les hommes Effet revalorisation plus important que l'effet renouvellement, quel que soit le sexe			

Tableau A1.a – IRCANTEC – 2006-2020

	Revalorisation	Entrants	Sortants
Hommes	+	+	+
		- en 2020 effet des entrants > effet des sortants	
Femmes	+	+	+
		effet des entrants > effet des sortants	
Ensemble	+	+	+
		effet des entrants > effet des sortants	
Effet renouvellement plus important pour les hommes que pour les femmes Effet renouvellement plus important que l'effet revalorisation, quel que soit le sexe			

Source : DREES, Cnav, Agirc-Arrco, SRE, Ircantec, CNRACL

Annexe 2 – La revalorisation des pensions de retraite¹⁵

Dans les régimes de base¹⁶, les pensions de retraite sont revalorisées chaque année en fonction de l'évolution des prix à la consommation avec des modalités de calcul et un calendrier qui a varié au cours du temps (tableau A).

Tableau A – Modalités de revalorisation des pensions de retraite des régimes de base

Années	Date de la revalorisation	Méthode	Coefficient de revalorisation	
2004	1 ^{er} janvier	Prévision d'inflation pour l'année en cours ajusté sur la base de l'inflation définitive constatée pour l'année précédente	1,7 %	
2005			2,0 %	
2006			1,8 %	
2007			1,8 %	
2008			1,1 %	
2008	1 ^{er} septembre ⁱⁱ		0,8 %	
2009	1 ^{er} avril		1,0 %	
2010			0,9 %	
2011			2,1 %	
2012			2,1 %	
2013			1,3 %	
2014	1 ^{er} octobre		0,0 %	
2015			0,1 %	
2016			0,0 %	
2017	1 ^{er} janvier		0,8 %	
2018		0,0 %		
2019		0,3 %		
2020		Évolution de l'indice moyen des prix à la consommation hors tabac des douze derniers mois connus par rapport au niveau moyen des douze mois précédents		Revalorisation différenciée selon le montant de pension ¹⁷
	≤ 2000 euros bruts par mois			1,0 %
2021			> 2000 euros bruts par mois	0,3 %
			0,4 %	
2022			1,1 %	
2022	1 ^{er} juillet ¹⁸			4 %

¹⁵ Pour plus de détail, voir la [fiche 04 du Panorama 2022 de la DREES](#), « Les retraités et les retraites ».

¹⁶ La revalorisation des pensions de l'IRCANTEC suit les mêmes règles. Les pensions de retraite des fonctionnaires sont revalorisées sur les prix depuis 2003. Auparavant elles étaient revalorisées comme les traitements indiciaires.

¹⁷ Cette revalorisation différenciée est lissée :

- 0,8 % pour les pensions comprises entre 2000 et 2008 euros,
- 0,6 % pour celles comprises entre 2009 et 2012 euros,
- 0,4 % pour celles comprises entre 2013 et 2014 euros

¹⁸ Revalorisation supplémentaire en raison de l'importance de l'inflation cette année.

Dans le régime complémentaire des salariés du privé (Agirc-Arrco), l'accord du 10 mai 2019 prévoit pour les années 2019 à 2022 une indexation de la valeur de service du point sur l'évolution des prix à la consommation hors tabac en moyenne annuelle (sans qu'il puisse baisser en valeur absolue). Si l'évolution des prix est supérieure à celle des salaires (comme en 2020), la valeur de service du point évolue comme le salaire moyen des affiliés au régime (toujours sans pouvoir baisser pour autant).

Tableau B – Modalités de revalorisation des pensions l'AGIRC-ARRCO

Année	Date de la revalorisation	ARRCO	AGIRC	
2004	1 ^{er} avril	1,8%	1,7%	
2005		2,0%	2,0%	
2006		1,6%	1,6%	
2007		1,7%	1,7%	
2008		1,5%	1,4%	
2009		1,3%	1,3%	
2010		0,7%	0,7%	
2011		2,1%	0,4%	
2012		2,3%	2,3%	
2013		0,8%	0,5%	
2014		0,0%	0,0%	
2015		0,0%	0,0%	
2016		1 ^{er} novembre ¹⁹	0,0%	0,0%
2017			0,0%	0,0%
2018			0,6%	0,6%
2019	1,0%			
2020	0,0 %			
2021	1,0 %			
2022	5,1 %			

¹⁹ L'accord du 30 octobre 2015 prévoyant la fusion des deux régimes au 1^{er} janvier 2019 a repoussé l'indexation de la valeur du point au 1^{er} novembre.